

Questions au Feuilleton

M. J.-J. Blais (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 3573, 3934, 3960, 4036, 4059 et 4096.

[Texte]

LES CONTRATS ADJUGÉS À URBANETICS LTD.

Question n° 3573—**M. Cossitt:**

Quels sont les détails des contrats gouvernementaux confiés ces dernières années à la société *Urbanetics Ltd.*, y compris tous renseignements sur les contrats ou sommes en cause?

L'hon. C. M. Drury (ministre des Travaux publics): Voir la réponse à la question n° 3359 donnée le 7 novembre 1975.

Province	Année fiscale fédérale		Subventions accordées aux municipalités d'après la loi des subventions aux municipalités			Subventions accordées aux Provinces d'après le règlement sur les subventions des biens immobiliers			Le total des paiements des subventions		
	a)	b)	a)	b)	c)	a)	b)	c)	a)	b)	c)
T.-N.	\$ 75,765	\$Nil	\$ 241,538	\$ Nil	\$ 241,538	\$ 417,826	\$ Nil	\$ 417,826	\$ 746,941	\$ Nil	\$ 746,941
Î.P.-É.	113,128	Nil	188,922	Nil	188,922	155,688	149,824	305,512	78,056	84,457	162,513
N.-É.	2,137,518	Nil	3,379,270	Nil	3,379,270	5,144,564	Nil	5,144,564	4,318,940	Nil	4,318,940
N.-B.	903,962	Nil	514,073	1,234,818	1,748,891	702,268	1,400,000	2,102,268	624,373	1,350,000	1,974,373
Qué.	3,958,070	Nil	9,450,289	Nil	9,450,289	14,446,826	Nil	14,446,826	14,359,035	Nil	14,359,035
Ont.	9,771,124	Nil	22,368,914	Nil	22,368,914	27,379,159	Nil	27,379,159	32,018,657	Nil	32,018,657
Man.	1,258,494	Nil	3,361,828	Nil	3,361,828	4,255,122	Nil	4,255,122	5,131,056	Nil	5,131,056
Sask.	747,104	Nil	1,303,365	375,000	1,678,365	1,722,458	Nil	1,722,458	1,928,876	Nil	1,928,876
Alb.	1,605,339	Nil	2,805,658	Nil	2,805,658	3,523,334	Nil	3,523,334	3,532,507	Nil	3,532,507
C.-B.	1,875,246	Nil	3,893,422	Nil	3,893,422	5,000,503	549,362	5,549,865	5,489,427	1,155,964	6,645,391
Yukon	33,000	Nil	93,909	Nil	93,909	250,752	Nil	250,752	213,781	488,687	702,468
T.N.-O.	21,140	Nil	246,566	Nil	246,566	286,910	Nil	286,910	264,954	147,549	412,503
Total	\$22,499,890	\$Nil	\$47,847,754	\$1,609,818	\$49,457,572	\$63,285,410	\$2,099,186	\$65,384,596	\$68,706,603	\$3,226,657	\$71,933,260

FRASER VALLEY-OUEST

Question n° 3960—**M. Wenman:**

1. Quelle est la classification des bureaux de poste de chacune des municipalités faisant partie de la circonscription de Fraser Valley-Ouest?

2. Dans chaque cas, a-t-on l'intention de l'élever?

M. Paul E. McRae (secrétaire parlementaire du ministre des Postes): 1.

Nom	Catégorie	Groupe ou classe
Essondale	A commission	1
Barnet	A commission	1
Bradner	A commission	2
Fort Langley	Semi-urbain	5
Albion	A commission	2
Aldergrove	Urbain	7
Maple Ridge	Auxiliaire 3	—
Port Coquitlam	Semi-urbain	8
Port Coquitlam	Auxiliaire 3	—
Maple Ridge	Auxiliaire 5	—
Langley	Auxiliaire 1	—
Mount Lehman	Semi-urbain	2
New Westminster	Succursale postale Port Moody	—
Milner	A commission	5
Maple Ridge	Urbain	8
Pitt Meadows	Semi-urbain	5
Port Coquitlam	Auxiliaire 2	—
Port Coquitlam	Auxiliaire 1	—
Maple Ridge	Auxiliaire 1	—
Langley	Semi-urbain	8
New Westminster	Auxiliaire 38	—
Whonnock	A commission	6
Alvin	A commission	1
Port Coquitlam	Auxiliaire 4	—

[M. l'Orateur.]

LA LOI SUR LES SUBVENTIONS AUX MUNICIPALITÉS—LES VERSEMENTS EN GUISE D'IMPÔTS SUR LES BIENS IMMOBILIERS FÉDÉRAUX

Question n° 3934—**M. Hnatyshyn:**

1. En a) 1960, b) 1970, c) 1974, d) 1975, quel montant total le gouvernement a-t-il versé aux municipalités et aux provinces en guise d'impôts sur la propriété fédérale en vertu de la Loi sur les subventions aux municipalités?

2. En a) 1960, b) 1970, c) 1974, d) 1975, quel montant chacune des provinces a-t-elle reçu en versements aux municipalités à titre d'indemnisation pour cette portion de revenu tiré des impôts sur la propriété qu'elle avait perdue et en paiements en guise d'impôts sur la propriété fédérale, en vertu de la Loi sur les subventions aux municipalités?

M. Jacques-L. Trudel (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): 1.

2. Aucun changement n'est envisagé pour ce qui est des bureaux de poste urbains de Fraser Valley-Ouest. Le passage à une classe supérieure des bureaux de poste semi-urbains et à commission dépend des résultats d'un relevé périodique d'unités de travail. Aucun changement n'est envisagé pour les bureaux de poste auxiliaires.

LA SUPPRESSION D'UN PASSAGE À NIVEAU, CANTON DE NEPEAN

Question n° 4036—**M. Baker (Grenville-Carleton):**

Le 2 décembre 1972, le Comité des transports par chemin de fer a-t-il accusé réception d'une lettre et recommandé qu'on donne rapidement suite à une demande concernant la suppression d'un passage à niveau du CN à l'avenue Woodroffe, dans le canton de Nepean et, dans l'affirmative, quand la demande sera-t-elle approuvée?

M. Ralph E. Goodale (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): En ce qui concerne la Commission canadienne des Transports, la réponse est la suivante: Le Comité des transports par chemin de fer a accusé réception d'une demande concernant la suppression d'un passage à niveau du CN à l'avenue Woodroffe dans le canton de Nepean en décembre 1972. La demande nécessaire en vertu de la Partie II de la loi sur le déplacement des lignes et les croisements de chemin de fer a été reçue le 12 février 1976 et elle est actuellement examinée.